

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ECOLE N °1 - ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE

Jeudi 19 octobre 2023

Introduction

Accueil et bienvenue

- Remerciements/excusés :
- Mme Adeline HUGUENY, Adjointe à la mairie chargée de l'éducation, de la vie scolaire et du périscolaire.
 - Mme Caroline ABLITZER-SPEICH, Responsable du service des affaires scolaires
 - Mme Kelly RAIERI, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Eurométropole Nord.
 - Mme Elsa STEINMETZ (PE)
 - Mme Anne MULLER (Enseignante de la classe Jacoutôt)

- Présents :
- M. Vincent DEBES, maire de Hoenheim
 - Mme Aude BARTHELEMY, directrice
 - Mme Valérie DIETRICH, (PE)
 - Mme Catherine WENDENBAUM, (PE)
 - Mme Thaïs FLUCK, (PE)
 - M. Nicolas HOGNON, (PE)
 - Mme Martine GRIVEL, (PE)
 - Mme Françoise QUARTIER, (PE)
 - Mme Ophélie MARTIN, (PE)
 - Mme Anaïs REBANI, (PE)
 - Mme Monika DREYFÜRST, (PE) → SECRETAIRE DE SEANCE
 - Mme Aliénor KOCH, (PE)
 - M. Jean-Marc ARRIEUDEBAT (RPE)
 - M. Vedat SARIER (RPE)
 - Mme Aurélia CUENOT (RPE)
 - Mme Laura WOLF (RPE)
 - M. Hicham ECHTIBI (RPE)
 - Mme Camille TEIXEIRA (RPE)
 - Mme Estelle LUSTIG (RPE)
 - M. Jean-Sylvain FERLAY (RPE)

- **Vote pour validation P.V du 3^{ème} C.E de l'année 2022-23**

Pour	Contre	Abstention
Tous	0	0

Présentation de l'Ordre du Jour du Conseil d'Ecole

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves et tour de table

Rappel sur les élections

Elles se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 avec une seule liste de parents indépendants, composée de **10 membres** qui ont été élus **représentants de parents titulaires** et 1 membre élu représentant de parents suppléant.

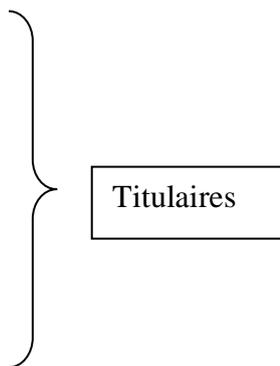
Taux de participation 2023-2024 : 61,29%

Taux de participation de l'année dernière : 43%

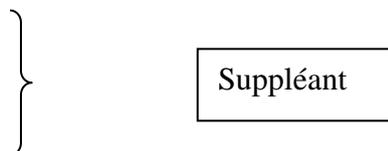
Présentation du nouveau comité des parents d'élèves

Tour de table :

1. ARRIEUDEBAT Jean-Marc
2. TEIXEIRA Camille
3. WOLF Laura
4. SARIER Vedat
5. CUENOT Aurélia
6. FERLAY Jean-Sylvain
7. GILABERT Sylvie
8. LUSTIG Estelle
9. ECHTIBI Hicham
10. SARDARI Samaneh



11. REUTHER Damien



2. Bilan financier de l'année scolaire 2022/2023

L'essentiel des dépenses concernent les activités éducatives (sorties, spectacles, visites, classes sportives, organisation d'ateliers...)

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	176,00 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	0,00 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	0,00 €	70800008 Produits des activités éducatives	0,00 €
61810008 Charges des activités éducatives	18620,90 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	1127,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	67,30 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	0,00 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	201,99 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	18215,81 €
68000008 Achats de biens durables	0,00 €	77000008 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges	18864,20 €	Total des produits	19544,80 €
	+		+
Excédent(1)	680,60 €	OU	Déficit(2)
	=		0,00 €
(3) 19544,80 €		<-- == -->	(4) 19544,80 €

BILAN simplifié au 31 août 2023			
ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	2969,49 €	11000000 Report à-nouveau	2469,88 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	180,99 €	120 Excédent (+)	680,60 €
	+	OU	
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	0,00 €
	=		=
Total de l'actif (5)	3150,48 €	Total du passif (6)	3150,48 €

Solde du Compte bancaire : 3 150,48€

Cette année, Mme Aude BARTHELEMY est la mandataire de la coopérative, supplée par Mme Catherine WENDENBAUM.

3. Bilan de rentrée et organisation pédagogique

La rentrée s'est avérée plutôt mouvementée, rythmée par l'annonce du maintien de la 10^{ème} classe et par le changement de direction. L'équipe pédagogique a conscience des difficultés que cela a pu représenter pour les élèves et leurs familles. Malgré tout, ce maintien de classe a permis une rentrée sereine offrant aux élèves des effectifs de classe très confortables.

La directive ministérielle préconisant de ne pas avoir de CP et CE1 de plus de 24 élèves, a pu être respectée.

Répartition des élèves au 19/10/2022 :

Enseignants	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme DIETRICH	22					
Mme WENDENBAUM & Mme BARTHELEMY	21					
Mme FLUCK	8	11				
M. HOGNON		24				
Mme GRIVEL		6	14			
Mmes KOCH			27			
Mme REBANI			8	12		
Mme MARTIN				25		
Mme QUARTIER				8	14	
Mme DREYFURST					27	
TOTAL NIVEAUX	51	41	49	45	41	227
Mme MULLER – Classe Externalisée Jacoutôt	7 élèves en inclusion partielle					
	TOTAL ECOLE					234

L'année dernière à la même date, 240 élèves étaient inscrits à l'école (avec les élèves Jacoutôt) qui ne comptent toujours pas dans les effectifs)

L'inquiétude au niveau des effectifs pour l'année 23-24 et la potentielle nouvelle annonce de fermeture est à l'esprit de tous. C'est une problématique à envisager s'il n'y a pas rapidement de nouvelles inscriptions.

L'équipe enseignante est complétée par :

- Mme Elsa STEINMETZ (remplaçante)
- 3 AESH, assurant l'accompagnement des élèves en situation de handicap , Mme Margot TOMERA, Mme Annissa ASSI, Mme Sarah LAISSOUB
- M. Maxime SCHOETTEL, service civique
- Mme Martine KEHREN, infirmière scolaire, présente à l'école tous les vendredis
- Mme Virginie BENOIT-BREUZE
- Mme Nora BOULBAIR, enseignante RASED
- Mme Marie ATZORI, secrétaire, présente les lundis et mardis.

Relation avec les parents :

► Les réunions de parents de début d'année se sont déroulées dès le début du mois de septembre. Les parents ont été reçus dans les classes par les enseignants de leur enfant. Mme BARTHELEMY a profité de ces réunions pour se présenter à l'ensemble des familles.

Evaluations et perspectives de remédiation :

► Evaluations nationales CP, CE1 ET CM1: Les compétences en Français et en Mathématiques des élèves de CP de CE1 ET de CM1 (depuis la rentrée 2023) ont été évaluées dans le courant du mois de septembre. Pour les élèves de CP, de nouvelles évaluations sont prévues lors d'un point d'étape en février. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève.

► Les élèves de CE2 et CM2 ont eux, participé à des tests de lecture fluence harmonisés sur l'ensemble de la circonscription. Les résultats en fluence à l'échelle de l'école sont plutôt très bons.

L'équipe est actuellement en train d'analyser ces résultats. Des entretiens avec les parents des élèves en difficulté pour leur communiquer les résultats sont prévus dans la foulée.

► Aides aux enfants en difficulté : A l'école, il existe plusieurs types d'aide aux élèves : l'aide en classe (groupes de besoins, différenciation...), les activités pédagogiques complémentaires (APC) un soir par semaine après la classe (pour une aide personnalisée ou méthodologique), l'aide du Réseau d'Aide (RASED). Pour certains d'entre eux, un PPRE (projet personnel de réussite éducative) sont rédigés (partenariat élève + famille + école).

Les familles dont les enfants sont concernés par des APC, un PPRE ou une prise en charge RASED sont informées par les enseignants, de manière individuelle (communication dans le carnet de correspondance, entretien).

Vie de l'école :

▪ Actions en temps scolaire :

► De nombreux projets se déroulent tout au long de l'année (cycles piscine, escrime, sorties diverses, classes sportives, rencontres ...). -> Seront évoquées au deuxième C.E.

▪ Activités différées et prises en charges après la classe :

► APC par l'école, les lundis (et jeudis en P2)

► L'association Avenir'Hoenheim propose environ une quinzaine de places pour des élèves sélectionnés par les enseignants pour une prise en charge après la classe (les élèves sont choisis en fonction de leurs difficultés scolaire et de la possibilité d'être pris en charge par la famille ou non après la classe).

► EILE Arabe les mardis soir

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin				Religion	
16h10-17h10	APC			APC (P2)	
16h10-17h10				Avenir Hoenheim	
16h10-17h40		EILE			

PPMS et alerte incendie :

1^{er} exercice PPMS (confinement) : Réalisé le 5 octobre

1^{er} exercice Incendie : Réalisé le jeudi 21/09/2022 à 14h30 (Commission sécurité – Tous les 3 ans)

4. Plan Vigipirate « URGENCE ATTENTAT »

Les événements récents nous obligent à prendre des mesures spécifiques afin de renforcer la sécurité des établissements scolaires.

De ce fait, et jusqu'à nouvel ordre :

- L'accueil se fait par un enseignant titulaire à chaque portail.
- Il est demandé aux familles de favoriser les échanges par le cahier de correspondance dans le but de ne pas déranger l'enseignant qui surveille les entrées et sorties.
- Aucun adulte pour aucune raison que ce soit n'est autorisé à entrer dans la cour de l'école.
- Un parent d'élève ou un intervenant extérieur souhaitant entrer dans le bâtiment doit se présenter au niveau du portail de direction et accepter un contrôle visuel de ses sacs.
- Nous demandons aux familles de ne pas stationner même en dépose-minute devant le portail principal de l'école (rue des Vosges).

Un temps d'hommage aux victimes des attentats a eu lieu lundi 16 octobre. L'équipe pédagogique a décidé de ne pas évoquer ouvertement les faits si les enfants ne les verbalisaient pas. En revanche, un temps de réflexion concernant les valeurs de la république et notamment de la laïcité a été organisé dans chaque classe.

5. Programme « pHare »

Les lois de la République prohibent explicitement le harcèlement.

L'article 5 de la loi Pour une École de la confiance inscrit le droit à une scolarité sans harcèlement dans le code de l'éducation. Cette disposition donne une assise légale aux nombreuses actions de prévention menées par le ministère et envoie à l'ensemble de la communauté éducative un signal fort visant à amplifier la mobilisation contre le harcèlement entre élèves (cf. Code de l'éducation).

Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

© <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-leharcelement-l-ecole-323435>

Le harcèlement, c'est quoi ? (Extrait d'un ouvrage d'Hélène Romano – Harcèlement en milieu scolaire)

« Quatre notions sont essentielles à repérer pour qualifier des violences de harcèlement :

- l'intentionnalité de nuire,
- l'absence de bénéfice direct pour le harceleur (contrairement au racket par exemple),
- la fréquence et la répétition,
- les répercussions sur celui qui en est la cible. »

Un fait violent, isolé, agi sans volonté de nuire et sans abus de pouvoir d'un élève sur un autre, sera qualifié d'acte violent, mais ne prendra la définition de harcèlement que s'il est répété, fait avec la volonté consciente de blesser l'autre, en usant d'un ascendant sur l'élève-cible. La notion de perception de la violence ressentie est ici essentielle, car ce qui fait violence pour un élève, à un moment donné, ne ferait pas nécessairement violence pour ce même élève à un autre moment ou pour un autre camarade.

La Méthode de la Préoccupation Partagée, c'est quoi ?

La Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) a été créée par un psychologue suédois, Anatol PIKAS. C'est une approche non blâmante : l'intervenant adopte volontairement une attitude empathique, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation. L'élève cible est soutenu tout au long de la démarche. Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux. La MPP comprend des fiches outils modifiées par l'équipe-ressource de la circonscription. Le protocole de la circonscription permet de formaliser la démarche et de la communiquer aux partenaires.



La journée de lutte contre le harcèlement scolaire aura lieu **le jeudi 9 novembre**. Des activités seront proposées autour de cette thématique notamment auprès des cycles 3.

6. Points enseignants

L'équipe pédagogique remercie sincèrement la mairie pour l'ensemble des petits travaux réalisés lorsque cela était demandé.

Questions de l'équipe pédagogique pour la mairie :

- ➔ La mairie confirme-t-elle l'achat d'un nouveau tableau NOIR (pas Velléda) pour la salle 9, plutôt que le déplacement du tableau de la salle 6 ?

Afin de ne pas dénaturer les salles de classes, d'avoir à refaire des travaux d'enduit et de peinture, mais aussi pour harmoniser l'ensemble des salles de classe, la mairie a décidé d'acheter un nouveau tableau noir qui sera installé en salle 9 dès sa réception.

- ➔ L'équipe enseignante remercie la mairie.

Points enseignants divers

- Les enseignants constatent que les retards des élèves s'intensifient et perturbent le bon déroulé des accueils.
Pour rappel, il n'y a personne au bureau de direction les lundis et mardis avant 8h30.
Nous demandons aux familles d'être plus vigilantes sur ce point.
- **Les enseignants remercient l'engagement de l'APASE** quant à leur soutien financier et matériel dans le déroulement des activités de l'école.

7. Points RPE

Questions des RPE pour la Mairie :

- Le menu du vendredi 29/09 a semblé insuffisant. Est-ce une question de budget ?

M. DEBES, après avoir appris ça a contacté très rapidement le prestataire. Le menu proposé ce jour-là composé uniquement de pâtes et de fromage râpé a été considéré comme inacceptable par la municipalité qui l'a fait immédiatement fait savoir au prestataire.

Cela ne doit pas se reproduire. La mairie veillera à ce que l'ensemble des repas proposés aux enfants soient suffisants.

Questions des RPE pour l'école :

- Les élèves de CE1 répartis à la rentrée dans le CP/CE1 n'ont pas eu l'opportunité de participer au cycle natation. Y-a-t il possibilité de répartir les 11 Ce1 dans les autres classes afin qu'ils puissent y participer ?

Les créneaux de natation sont attribués en fin d'année scolaire de l'année précédente. L'école du Centre s'est vue attribué 4 créneaux pour des classes déjà définies.

L'équipe a conscience de cette privation vécue par les CE1 de Mme FLUCK.

Néanmoins la circonscription a fait savoir que les stages de natation organisés au mois de juin seraient reconduits cette année et la classe de Mme FLUCK sera prioritaire dans l'attribution de place lors de cette semaine.

La mairie de Hœnheim financerait alors les cars scolaires pour l'ensemble de la semaine vu qu'il s'agit de l'enseignement de la natation.

8. Avenant au projet d'école

▪ Le projet d'école

Pour rappel, le projet d'école était prévu pour durer 3 ans 2019-2022. Néanmoins, le ministère a décidé de prolonger les projets d'école des écoles qui n'étaient pas encore sélectionnées pour « l'évaluation des écoles ».

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation de l'école aura lieu l'année prochaine. Nous devons donc cette année encore faire un avenant au Projet Ecole.

En concertation et après analyse des derniers résultats aux évaluations nationales et tests de fluence, l'équipe enseignante propose d'axer l'avenant au projet d'école autour de ces objectifs :

Objectif 1 : Améliorer la lecture compréhension

Objectif 2 : Comprendre la nécessité de préserver la planète – projet et labélisation E3D.

Objectif 3 : Apprendre à résoudre des problèmes

Le choix de changer l'objectif 1 du Projet d'école s'est fait car en analysant les résultats aux évaluations nationales et les résultats des tests de fluence, il est apparu que l'ensemble des élèves étaient en performance en fluence. A l'inverse, a été constaté que la vitesse de lecture n'était pas gage de compréhension.

L'avenant au projet d'école est validé par l'ensemble de l'assemblée.

9. Label « E3D »

Il y a trois ans, notre école a reçu le label E3D (Ecole – Etablissement en démarche de développement durable) pour trois années scolaires. En juin dernier l'école a obtenu le dernier niveau celui « Engagement »

L'ensemble des classes va donc poursuivre de nombreux projets en lien avec le développement durable tout au long de l'année.

Il y aura des projets internes aux classes, des projets avec intervenants extérieurs mais aussi des projets à l'échelle de l'école comme :

- Mise en place des élections des éco-délégués. Qui auront lieu demain, le vendredi 20 octobre à la mairie. Les élèves pourront alors élire leurs délégués et suppléants en respectant toutes les démarches d'un vrai vote.
L'école organisera ensuite 2 à 3 conseils dans l'année avec les éco-délégués afin d'engager des projets portés par les élèves.
L'équipe enseignante remercie l'ensemble de l'équipe municipale mobilisée dans le bon déroulé de ces élections.
- Un partenariat sera mis en place avec l'association « Carijou » au moment des fêtes. Les élèves pourront alors faire dons de jeux, de livres, de peluches, même en mauvais état.
Action favorisant l'entraide et le recyclage.
- Après les vacances nous mettrons en place un défi de pesée des poubelles de cour. Avec chaque semaine une pesée par les cycles 3, un affichage dans le hall principal du poids total des poubelles et la volonté de voir ces chiffres diminuer.

Pour rappel, l'APASE a offert l'année dernière à chaque élève une gourde en inox.

Conclusion

Dates du prochain Conseil d'Ecole : A définir lors du prochain conseil des maîtres - novembre 23

Le président du conseil :	
La/le secrétaire de séance : <i>Les</i> Monika Dreyfuss M. Nicolas Hognon	 
La tête de liste des R.P.E :	